

Charte des chantiers partagés

Petite histoire :

« La pratique des chantiers partagés est reliée à la pratique de Zazen (méditation) .Les principes ci-dessous découlent d'une expérience de plusieurs années.

Principes :

- Le demandeur prend le temps de définir son projet.
- Nous passons la journée ou quelques heures de travail chez la personne demandeuse. La journée peut être finalisée par des réjouissances.
- Nous serons dans l'instant présent du travail.
- Il est souhaité qu'une personne désignée soit celle en charge de l'accueil, des infos et du soin des travailleurs (Boisson, repas...).
- Nous serons dans l'engagement de la parole donnée.
- Nous tentons la pratique de la communication non violente.
- Nous nous donnons le droit d'avoir envie d'apprendre, de partager même si c'est au détriment de l'efficacité immédiate.
- Nous effectuons un travail avec cœur dans le souci qu'il soit bien fait.
- Nous ramenons un repas de partage pour le midi et/ou le soir.
- Nous sommes là pour aider, pour travailler sans être des forcenés ni en dilettante.

Charte des chantiers partagés

Le bon déroulement des chantiers partagés passe par un échange d'informations entre le demandeur et les volontaires :

Le Demandeur :

A lui de réfléchir à l'organisation des travaux et distribution des tâches :

Exemple

Informers les volontaires :

- Mon Adresse, Téléphone, Mail, Date
- Matériel dispos.
- Matériel souhaité.
- Nature des travaux
- Organisation
- Besoins...

- Exemple de tâche :
Chambre : 2 personnes (perceuse visseuse, tréteaux, chiffons, pinceaux)
Porte à peindre...

Les Volontaires :

Informers le Demandeur :

- Temps disponible
- Je peux apporter du matériel.
- J'aimerais bien effectuer cette tâche...